



Observatoire Régional
des Transports

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Le Journal des Transports

Septembre 2017

N°98

// ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,
L'ORT est en pleine mutation !

Après l'élection d'un nouveau Président, le renouvellement du bureau, la mise en place d'un comité scientifique dont les axes de travail seront détaillés dans le prochain JT, la DREAL a recruté une nouvelle responsable de l'ORT : Emilie AUBERT.

Auparavant responsable de l'unité statistiques de la DEAL Martinique, Emilie AUBERT est aguerrie au pilotage d'observatoires. Son parcours professionnel l'ayant conduite à occuper différents postes en PACA, aussi bien au sein des services de l'État que des collectivités territoriales, elle dispose d'une très bonne connaissance de notre territoire. C'est avec entrain qu'elle a rejoint l'ORT au 1^{er} septembre dernier.

Ce recrutement décisif pour traduire dans les faits la nouvelle ambition de l'ORT souligne l'importance que la DREAL accorde à l'observatoire, lieu d'échange et de discussions plus que jamais utile, à l'heure où les mobilités sont en pleine mutation comme ne manqueront pas de le souligner les assises nationales de la mobilité que la ministre des transports a lancé le 19 septembre 2017.

Ces Assises s'inscrivent dans une démarche ouverte et contributive. Elles sont construites pour associer largement les citoyens et les acteurs des territoires. Elles doivent permettre de construire les nouvelles politiques publiques qui dessineront les mobilités en France en 2030, avec pour objectif prioritaire d'améliorer les transports du quotidien.

L'objectif des Assises est de préciser ces besoins et d'identifier les leviers, afin que les mobilités du futur soient :

- plus solidaires : réduire les fractures territoriales et l'assignation à résidence, pour faire de la mobilité physique un moteur de la mobilité sociale ;
- plus connectées : accélérer la révolution numérique dans les transports pour anticiper les mutations de la mobilité.
- plus intermodales : mieux articuler toutes les offres pour les rendre plus attractives et offrir une vraie alternative à la possession d'un véhicule individuel ;
- plus soutenables : équilibrer les modèles économiques, dégager des ressources financières à la hauteur des besoins et rendre la gouvernance plus efficace ;
- plus propres : réduire l'empreinte environnementale de nos déplacements ;
- plus sûres : réduire les accidents et risques liés aux mobilités.

Mais l'observatoire s'attachera bien sûr à maintenir un équilibre entre les sujets relatifs au transport de voyageurs et de marchandises. A cet égard, le prochain numéro du journal de l'ORT ne manquera pas de rendre compte du lancement et des premiers travaux des ateliers régionaux de la logistique, démarche associant acteurs publics et privés pour renforcer la compétitivité des entreprises et des territoires.

Dans le même esprit d'équilibre qui est celui qui anime l'ORT depuis son origine, le prochain colloque de l'ORT, « Smart mobilité pour un territoire smart », qui se tiendra le 16 novembre, traitera du développement de transports intelligents, aussi bien pour renforcer la compétitivité des chaînes de transport de marchandises que pour contribuer à une mobilité plus efficiente d'un point de vue socio-économique et environnemental.

Je vous donne donc rendez-vous à l'occasion de ce colloque, qui vous permettra également de rencontrer la nouvelle équipe de l'ORT.

Eric LEGRIGEIS, Directeur Régional Adjoint - DREAL PACA

Sommaire

RÈGLEMENTATIONS

- 02— Bilan provisoire de la sécurité routière en PACA à Août 2017

ACTUALITÉS

- 03— Revue d'actualités
- 05— SNCF Provence-Alpes-Côte d'azur, acteur écoresponsable

ANALYSES ET PERSPECTIVES

- 07— Contribution GRTgaz aux Assises des transports PACA
Faire de la mobilité GNV un domaine d'excellence économique et territorial
- 10— Transport Routier et Logistique : réduire les accidents de travail des salariés intérimaires en renforçant le partenariat entre les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices





Transport Routier et Logistique : réduire les accidents de travail des salariés intérimaires en renforçant le partenariat entre les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices

par **Didier DOZAS**, Ingénieur Conseil de la Caisse d'Assurance Retraite Santé Au Travail Sud-Est

22 enseignes d'agences d'emploi de la région PACA Corse ont participé aux ateliers organisés par la CARSAT Sud-Est le 22 juin 2017.

Objectifs : renforcer les actions prévention des agences d'emploi à destination des salariés intérimaires et promouvoir de nouvelles relations prévention avec leurs clients du Transport Routier et de la Logistique.

Cette réunion s'inscrivait dans le Plan d'Action Transport Routier de Marchandises 2014-2017 déployé par la CARSAT Sud-Est en PACA Corse.

Depuis 2014, la CARSAT Sud-Est déploie un plan d'action à destination des entreprises du Transport Routier de Marchandises en mobilisant de nombreux acteurs de la profession et en proposant une palette d'offres de services pour permettre aux entreprises de construire ou renforcer leurs démarches prévention.

Le Journal des Transports a relaté dans ses publications N° 82, 87, 89 et 95, les principales actions déployées par la CARSAT Sud-Est dans le cadre de cette démarche. Une nouvelle étape vient d'être franchie en réunissant un nouvel acteur important du secteur d'activité : les agences intérimaires travaillant avec les entreprises du TRM et de la logistique.

Le journaliste Nicolas BRIZÉ, qui a couvert cet évènement, nous en livre les points forts.

Des outils prévention immédiatement opérationnels

Recruteurs, responsables d'agence ou de secteur, animateurs sécurité...

Une quarantaine de participants ont pu découvrir pour la première fois l'ensemble des outils destinés à recruter et sensibiliser les salariés intérimaires avant leur mission. Très attendu, ce « kit prévention » a plusieurs atouts : faire repérer les risques au nouvel arrivant, vérifier et améliorer ses connaissances, susciter l'échange autour des risques professionnels, faire monter en compétence prévention les permanents des agences d'emploi.

Les agences intérimaires sont aussi reparties avec des outils pour :

- animer des causeries sécurité sur sites clients ou en agence,
- effectuer des campagnes de communication prévention ciblées à destination des salariés intégrant des entreprises du transport routier de marchandises.

Prism'emploi, l'organisation patronale de la branche, s'est associée à l'évènement

Fabrice GREFFET, président régional de Prism'emploi PACA Corse : « Ces ateliers s'inscrivent dans la continuité des actions que nous développons depuis 8 ans avec la CARSAT Sud-Est. Un accord sur la santé et la sécurité au travail a été signé le 3 mars 2017 avec les organisations syndicales de salariés de la branche, et des conventions ont été signées avec les branches BTP et Le Transport logistique de France.

Notre objectif est de continuer à former les permanents et de nous rapprocher des entreprises utilisatrices (EU). C'est vraiment le dialogue de l'agence d'emploi (AE) avec son client qui permettra de mieux caractériser l'emploi, et donc de déléguer le salarié intérimaire dans les meilleures conditions de sécurité. »

Un évènement sous le signe d'ateliers prévention interactifs



© Nicolas BRIZÉ

Face à une planche INRS, les participants devaient repérer les situations à risque, en prévoir les conséquences et proposer des mesures de prévention adaptées. Un exercice qu'eux-mêmes (ou les permanents) seront appelés à animer lors de l'accueil d'un nouvel arrivant en agence.



© Nicolas BRIZÉ

Planches de mise en situation :

1. Préparation de commandes et conduite d'engins (Logistique)
2. Picking et maintenance d'engins (Logistique)
3. Cour d'une entreprise de transport (TRM)
4. Sur la route (TRM)
5. Milieu urbain (TRM)
6. Cour et quai de chargement et de déchargement (Transport & Logistique)

Ces planches (avec les parties correction) sont extraites de 2 livrets pédagogiques INRS : « Synergie Accueil Logistique » (ED 4439), « Synergie Accueil TRM » (ED 4461).



Rebondir sur les réussites pour continuer à aller de l'avant pour les entreprises du TRM et de la Logistique

Jean-François ADAM, Ingénieur Conseil Régional Adjoint souligne : « La sinistralité des intérimaires a davantage reculé que celle des autres salariés. En PACA Corse, l'indice de fréquence ⁽¹⁾ a baissé de 59 à 44 AT pour 1 000 salariés intérimaires entre 2009 et 2015. Cette tendance favorable, on la doit à la collaboration avec Prism'emploi et toutes les enseignes des agences d'emploi (AE), mais aussi aux actions régionales vers les entreprises utilisatrices (EU) ».

Cette dynamique doit se poursuivre.

Beaucoup de progrès restent à faire sur :

- l'accueil et la formation du travailleur temporaire (côté EU),
- la formalisation concrète des caractéristiques du poste de travail avant de passer commande à l'agence en renseignant une fiche de liaison entre les EU et les AE,
- la réalisation conjointe EU-AE des enquêtes suite à accident de travail.

Didier DOZAS, Ingénieur Conseil, met en perspective les quatre prochaines années : « Dans la continuité du Plan d'Action Régional TRM 2014-2017, la réflexion est bien engagée avec les partenaires sociaux de la CARSAT Sud-Est pour imaginer un futur Plan d'Action Transport Routier & Logistique 2018-2021. Cela sera une réelle opportunité pour les entreprises de ces deux secteurs d'activité et pour les agences d'emploi de déployer de nouvelles relations prévention dans le cadre d'une démarche gagnant-gagnant ».

(1) Indice de fréquence = nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 salariés.

À partir du récit d'un accident de travail, les participants devaient décrire la situation à risque (identification du danger/risque), rechercher l'élément déclenchant et proposer des leviers d'action, des bonnes pratiques pour améliorer la situation.

Pour les aider, les préventeurs de la CARSAT Sud-Est mettaient à leur disposition un « puzzle » constitué des 9 fiches pratiques issues du Memento de la prévention du conducteur routier élaboré par la CARCEPT Prev, l'AFT et l'ASSURANCE MALADIE Risques Professionnels.

Fiches prévention : Montée/descente du véhicule, Attelage/dételage, Bâchage/débâchage, Chargement/déchargement, Utilisation du hayon, Arrimage, Conduite en circulation, Manœuvres, Interventions sur le véhicule.

FICHE 2

ATTELAGE / DÉTELAGE

🔌

👁️

🔒

EXTRAIT D'UN COMPTE-RENDU D'ACCIDENT

« La victime, un conducteur de plus de 25 ans, manœuvre son tracteur pour reculer jusqu'à son attelage. Elle monte et connecte les flexibles. L'air passe et libère les mâchoires de frein de la remorque. La victime s'aperçoit que l'ensemble se met en mouvement. Elle descend précipitamment pour aller actionner le frein de parking du tracteur non enclenché. Pendant ce temps l'ensemble continue d'avancer et la cabine oblique vers la gauche, du fait des roues bloquées. La victime s'engage entre sa cabine et la remorque. Elle se retrouve prise en étau entre le tracteur et la remorque en stationnement alors qu'elle essayait de remonter à bord pour serré le frein de parking... »

Base de données Epicad, INRS

Je connais...

Les principaux dangers/risques	Les principaux dommages
<ul style="list-style-type: none"> ⚠️ Déplacements sous la remorque ou semi-remorque. ⚠️ Répétition d'effort pour l'ouverture de la sellette, du verrou coupleur et du béquillage. ⚠️ Méconnaissance des procédures provoquant un mouvement de la remorque ou du tracteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠️ Chocs à la tête. ⚠️ Écrasement grave. ⚠️ Fracture. ⚠️ Douleurs au dos, lombalgie, lumbago et autres Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

Je suis acteur en prévention

J'en parle dans l'entreprise	Je mets en œuvre les bonnes pratiques
<ul style="list-style-type: none"> 🗣️ Je propose l'installation d'une échelle d'accès prolongée d'une petite plateforme pour accéder en sécurité à l'arrière de la cabine du tracteur. 🗣️ En l'absence de sellette de sécurité avec ouverture à distance, je suggère de faire allonger la poignée d'ouverture de la sellette pour limiter les efforts. 🗣️ Je suggère de privilégier les béquilles motorisées pour supprimer les efforts (35 tours à chaque montée/descente). 🗣️ Je demande à être formé/informé sur l'utilisation des nouveaux matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> 🛠️ Je vérifie que l'environnement est propre à la manœuvre. ➡️ Pour atteler : <ul style="list-style-type: none"> ★ j'accroche le tracteur en vérifiant que la cheville ouverte est bien enclenchée dans la sellette et je réalise un essai de traction. ★ j'immobilise le tracteur et je verrouille le système d'attelage (si le système n'est pas automatisé). ★ je réalise les branchements puis je supprime les dispositifs d'immobilisation. ➡️ Pour dételer : <ul style="list-style-type: none"> ★ j'immobilise le tracteur routier : moteur arrêté et frein de parc serré (tracteur en position route). ★ je m'assure que le sol est bien stable et j'immobilise la semi-remorque. ★ je descends les béquilles. ★ je réalise les débranchements puis je déverrouille le système d'attelage avant de dégager le tracteur.

Le saviez-vous ?

- 🌟 Le crochet d'attelage de sécurité à commande déportée situé à l'arrière du porteur permet de vérifier que le crochet est correctement verrouillé. La commande mécanique d'ouverture du crochet est déportée sur le côté du châssis du porteur.
- 🌟 Le bras sauteur est un dispositif coulissant monté sur la remorque qui permet de raccorder les flexibles depuis le sol.

Télécharger gratuitement l'ensemble des documents mentionnés dans cet article en consultant le site internet :

https://solutionspreventionlemag.carsat-sudest.fr

article « Intérim Transport & Logistique : des ateliers prévention interactifs »

Inscrivez-vous à la newsletter et contactez nous à toute actualité des risques professionnels. solutionspreventionlemag.carsat-sudest.fr